LIVRET D'ACCUEIL

Centre Maternel « Caroline Binder »

PÔLE PARENTALITÉ ET INSERTION

Résonance
leur avenir, notre futur

SOMMAIRE

- Extraits du projet associatif
- Présentation de l'Association RÉSONANCE
- Mot de bienvenue du Directeur
- Présentation de l'établissement
- Accompagnement proposé
- Personne qualifiée
- Pour arriver jusqu'à nous

EXTRAITS DU PROJET ASSOCIATIF

Références éthiques pour l'Association Résonance.

L'Association Résonance se veut, par fidélité historique, être une Œuvre Protestante, affiliée à la Fédération de l'Entraide Protestante, rendant un service à la société, sans discrimination religieuse, ni confessionnelle.

C'est dans le respect de la laïcité que l'œuvre se veut être au service de notre société.

Sa spécificité religieuse n'a d'autre but que de se référer étymologiquement à ce mot qui signifie « religere » c'est-à-dire relier, faire lien afin d'accueillir chacun : les enfants, leurs parents, les résidents du centre maternel et le personnel, dans le respect de leur identité, sans discrimination et en prenant en compte toutes les dimensions de la personne.

Dans cette dynamique, il importe :

- D'accompagner les uns et les autres dans le respect de leur dignité et de leurs convictions.

- De cultiver dans les établissements un esprit d'équipe, permettant ainsi à tous les collaborateurs de se sentir responsables pour participer au même projet dans une estime réciproque.

Nous avons la conviction que chaque vie est une Etoile,...
« Et chaque étoile même brille d'un éclat particulier »
(Corinthiens. chapitre 75 verset 47b)

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

L'Association Résonance conduit une mission d'utilité sociale et d'intérêt général. Elle agit par convention avec les services publics : Agence Régionale de Santé, Collectivité Européenne d'Alsace.

Actrice des politiques sociales et de l'action sociale territoriale, elle participe à la régulation sociale et à la solidarité au sein du département de la CeA.

Pour l'Association, chaque personne accompagnée, enfant, adolescent ou adulte, est avant tout une personne à part entière, unique et singulière, inscrite dans un parcours de vie, dont l'écoute et la parole contribuent à optimiser la coordination des interventions, en prenant en compte les ressources de son entourage.

Les différents pôles et services sont décrits et mis à jour sur le site de l'Association www.resonance.alsace.

MOT DE BIENVENUE DU DIRECTEUR

Madame, Monsieur,

Vous êtes accueillie(e) avec votre ou vos enfants au Centre Maternel « Caroline Binder » de l'association Résonance.

Au nom de l'équipe pluridisciplinaire, je vous souhaite la bienvenue.

Afin de faciliter votre arrivée, ce livret d'accueil vous permettra de mieux connaître votre nouveau lieu de vie, son organisation et son fonctionnement.

L'ensemble du personnel s'efforcera de vous apporter l'aide et le soutien nécessaire à votre épanouissement.

Ensemble, nous définirons les axes prioritaires de votre parcours.

Nous co-construirons des objectifs personnalisés à atteindre en respectant vos besoins et attentes.

L'accompagnement proposé tend à favoriser la réalisation des objectifs pour vous et votre ou vos enfants en facilitant votre inclusion dans la cité.

L'ensemble des professionnels reste à votre disposition et à votre écoute.

Yann MENTZER
Directeur du Pôle Parentalité et Insertion

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le Centre Maternel « Caroline BINDER » se situe au 76, route de Neuf-Brisach à Colmar. Il est ouvert toute l'année 24h/24h. Les professionnels de jour sont présents de 6H45 à 21h15. Les veilleuses de nuit travaillent de 21h à 7h.

Il peut accueillir jusqu'à 9 femmes enceintes et/ou accompagnées de leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans au sein d'un collectif.

Le centre maternel peut également accueillir un couple ou un homme seul accompagné de leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans dans un logement T2 à proximité du site.

Le Centre Maternel propose des prestations sécurisées et individualisées prenant en compte les besoins et les attentes des personnes accueillies. C'est un véritable lieu de prévention et de protection de l'enfance. Le Centre Maternel est orienté vers l'accompagnement à la parentalité. A travers des situations du quotidien, nous valorisons les compétences parentales tout en soutenant la relation mère-enfant. Nous mobilisons les ressources des bénéficiaires en les rendant acteurs de leurs parcours.

Le respect de la dignité, de l'intégrité, de la vie privée et de l'intimité des personnes accueillies sont des valeurs profondément ancrées dans notre culture.

Le centre maternel propose un hébergement en appartement autonome au sein d'un collectif ou en logement extérieur.

Vous habiterez dans un logement entièrement meublé. La vaisselle et le linge de maison sont à votre disposition si nécessaire. Il vous appartient d'entretenir votre cadre de vie et d'assurer la gestion de votre quotidien (courses. nettoyage...).

Au sein du collectif, les étages sont desservis par un ascenseur. Des espaces collectifs sont dédiés aux repas et aux divers ateliers.

Une crèche interne complète le plateau technique du site.

Le déjeuner est préparé par la cuisine centrale et livré chaque jour sur le site. Le déjeuner se prend en commun dans la salle dédiée à cet effet. Vous êtes autonome dans la confection de votre petit déjeuner et diner.

Vous êtes « acteur et actrice » de votre parcours, nous nous engageons à vous soutenir, vous conseiller et vous encourager.

NOTRE ÉQUIPE

Une équipe pour accompagner votre enfant et vous accueillir

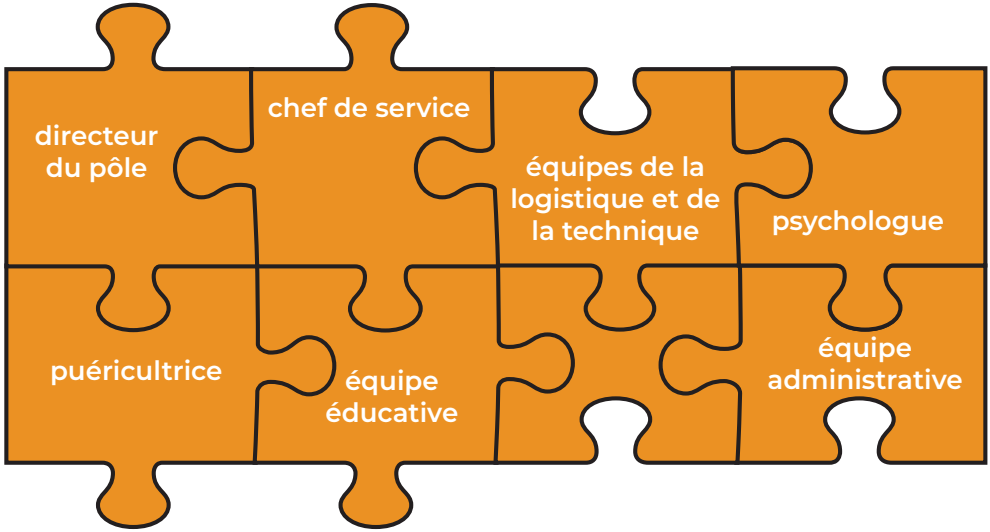

L'ACCOMPAGNEMENT

Nous travaillons en collaboration avec des partenaires du territoire (pédiatre, médecin, CAMSP, Services d'Accompagnement A Domicile, Pôle Emploi, bailleurs sociaux, psychologues, protection maternelle et infantile, assistantes maternelles, crèches de quartier...). Vous en êtes informés en premier lieu car vous êtes nos premiers partenaires. Soyez assurés que toute transmission se fait sous couvert du secret partagé, c'est à dire que seuls les éléments indispensables et permettant d'apporter un éclairage utile sont transmis.

Le référent parcours

Chaque famille est suivie et accompagnée par un réfèrent parcours qui est le point de repère des familles, un professionnel ressource dans l'accompagnement. Il intervient comme facilitateur pour vous auprès des partenaires.

La crèche interne « La Coccinelle »

Ce lieu d'accueil dédié à la petite enfance a pour but d'accompagner votre enfant dans son évolution psychomotrice et intellectuelle et de lui donner les moyens de se développer dans de bonnes conditions.
Il vous permet également d'être plus disponible pour réaliser vos démarches d'insertion socio-professionnelles.
La crèche est ouverte en semaine de 8H30 à 12H et de 13H30 à 16H sauf le lundi après-midi. Les horaires de présence de votre enfant sont déterminés avec la professionnelle en charge de « La Coccinelle », l'équipe et vous-même. Tous les accueils sont contractualisés.

Les ateliers proposés

Les activités multi sensorielles : L'être humain, et plus particulièrement l'enfant de 0 à 3 ans, a ce besoin de toucher, d'expérimenter et de ressentir les choses. Développer les sens va stimuler de manière significative le cerveau de l'enfant qui sera plus à même de comprendre certains phénomènes qui lui sont encore inexistants.
Les activités sensorielles représentent un temps qui permet aux parents d'identifier les facteurs qu'apprécient leur enfant et d'adapter son mode de vie en conséquence (repas, jeu, sieste ...etc). Une manière simple d'élargir sa vision au monde qui l'entoure et de créer une relation.
« Au cœur des mamans » : Activité organisée deux lundis par mois. Elle concerne toutes les résidentes du Centre Maternel. C'est un lieu de bonne humeur où vous pouvez venir avec vos anecdotes de la vie de tous les jours. C'est une pause dans le quotidien pour garder le moral et ne pas se laisser submerger par les tracas !
Les activités mère-enfants : bébés nageurs, bébés éveil, comptines, massages, bricolage et autres sont proposés régulièrement.
Les activités pour les mères : plusieurs activités peuvent être proposées par les professionnels ou à votre initiative telles que : des ateliers cuisine avec confection de repas, de gâteaux à thème, des ateliers couture ou bricolage, des sorties etc...
Des bénévoles de l'association peuvent ponctuellement proposer de co-animer des activités.

Le Projet Pour l'Enfant (PPE) et le Projet Personnalisé (PP)

L'équipe du centre maternel vous accompagne dans la construction et la mise en œuvre du projet pour votre enfant ainsi que votre projet personnalisé. Ces projets visent à répondre et à valoriser vos besoins et attentes (insertion sociale, professionnelle, démarches administratives etc...) et ceux de votre enfant (lien-mère-enfant, conseils divers...). Ces projets seront signés par les parties prenantes et évalués puis réadaptés en fonction de l'évolution de votre situation.

C'est vous qui êtes « actrice/acteur » de votre projet de vie. Les professionnelles référentes de votre parcours vous soutiennent, vous conseillent, vous encouragent.

LES QUESTIONS PRATIQUES

Une ligne en cas d'urgence est disponible en composant le n°8080.

La communication dans l'enceinte du Centre Maternel
Un accès à internet en Wifi est disponible au RDC de l'établissement aux horaires suivants : 10h-11h45 ; 14h-16h ; 20h-23h.

Le poste de téléphone dans votre logement a deux fonctions : recevoir vos communications personnelles transférées par les professionnels entre 8h et 21h et appeler les professionnels de jour ou de nuits en composant le 1400. En cas de déplacement des professionnels à l'extérieur vous pouvez les joindre sur le portable en composant le 8027 du poste de votre appartement.

A votre arrivée nous vous demandons de nous communiquer votre numéro de téléphone portable. Nous vous demandons d'être discrète lorsque vous l'utilisez dans les lieux communs pour respecter les autres résidentes. Vous pouvez utiliser votre téléphone portable en dehors des repas communs.

Il est interdit d'utiliser le téléphone portable ou autre appareil électronique (tablette...) pendant le repas, les ateliers, les activités, les entretiens et les réunions. L'usage du téléphone des bureaux de l'équipe est exclusivement réservé aux démarches administratives et aux urgences.

Utilisation et entretien des espaces collectifs
Les espaces collectifs sont accessibles aux horaires affichés, ils devront être maintenus dans un état de propreté satisfaisant. Un roulement de nettoyage du réfectoire est établi tous les lundis après le déjeuner. Nous vous solliciterons, occasionnellement, pour le nettoyage en profondeur et le rangement des espaces collectifs de l'établissement.

Les visites
Vos proches s'organisent du lundi au vendredi de 14h à 17h dans la grande salle située au rez-de-chaussée de l'établissement.

Toute personne extérieure à l'établissement doit s'annoncer aux professionnels du Centre Maternel.

Avec l'accord de l'équipe, les visites du père de votre enfant peuvent s'organiser dans votre appartement.: selon les droits accordés par le magistrat.

Aucune visite n'est tolérée le samedi et le dimanche.

Les Soirées sont libres (télévision, vidéo, jeux, discussion,). Chaque résidente réintègre son appartement à 23h30 au plus tard.

Les Ateliers éducatifs sont proposés régulièrement. Les dates sont affichées dans le hall d'entrée de l'établissement. Les inscriptions sont obligatoires.

Les sorties

En semaine : les entrées-sorties sont libres entre 9h à 12h et de 13h30 à 18h (en hiver) 19h (en été). Nous vous demandons toutefois d'être présente aux différents rendez-vous fixés dans le cadre de votre projet ainsi qu'aux divers ateliers proposés par le Centre Maternel.

Les week-ends : selon votre situation vous pouvez passer votre week-end à l'extérieur du centre maternel du samedi 10h au dimanche 20h. Une fois par mois, vous avez la possibilité de vous absenter du vendredi 14H au dimanche soir 20H. Vos projets de départ en week-end doivent parvenir au Chef de service **avant le jeudi 17H**. Les mères majeures informent de leur sortie tandis que les mères mineurs réalisent une **demande** de sortie (coordonnées du lieu d'accueil, adresse et N° de téléphone) avant le jeudi 17H. Dans les deux cas nous attendons de votre part un courrier lisible. Pour les « sorties week-end » récurrentes (par exemple une semaine sur deux) une validation est possible dans la limite de 1 mois.

Dans tous les cas vos sorties devront être cohérentes avec les décisions en vigueur (Juge aux Affaires Familiales, Juge des enfants, mesure d'éloignement…)

Avant de partir en week-end, vous êtes tenue d'informer, le professionnel présent, de votre départ. Une visite sécuritaire de l'appartement pourra être effectuée avant votre départ.

Les sorties exceptionnelles

Nous avons conscience que vous n'êtes « pas qu'une maman » et que vous avez d'autres besoins, comme celui de vous ressourcer. Aussi, une fois par mois, si vous n'avez personne pour garder votre enfant, vous pouvez prendre votre soirée, c'est-à-dire partir du centre maternel une fois que votre enfant a mangé et est endormi. Vous devez alors être de retour au plus tard le lendemain à 6h du matin. La veilleuse de nuit gardera votre enfant à l'aide d'un baby-phone. Vous devez lui préparer tout le nécessaire à l'alimentation, au change et au bien-être de votre enfant et lui laisser les consignes de prise en charge.

Les repas en semaine

Vous avez la possibilité, une fois par semaine, de vous absenter de la structure pour déjeuner à l'extérieur en informant l'équipe la veille.

Les repas du soir et le week-end sont à votre charge.

Un lieu fumeur est aménagé à l'extérieur de l'établissement. Il vous est demandé de jeter vos mégots dans les endroits prévus à cet effet.

PERSONNE QUALIFIÉE

La Personne Qualifiée a pour missions d'aider à faire valoir les droits de l'usager ou de son représentant légal dans leurs rapports avec l'institution. de prodiguer des conseils aux usagers et de les orienter dans leurs démarches.

Selon le Code de l'Action Sociale et des Familles : « Toute personne prise en charge par un établissement ou un service social ou médico-social ou son représentant légal peut faire appel, en vue de l'aider à faire valoir ses droits, à une Personne Qualifiée qu'elle choisit sur une liste établie conjointement par le représentant de l'Etat dans le département, le directeur général de l'Agence Régionale de Santé et le président du Conseil Général.

La Personne Qualifiée rend compte de ses interventions aux autorités chargées du contrôle des établissements et service concernés, à l'intéressé ou à son représentant légal dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat. »

Il existe ainsi une personne qualifiée pour représenter les adultes et les enfants handicapés et une personne qualifiée pour représenter les enfants et les personnes en situation d'exclusion sociale.

Vous trouverez ci-dessous le lien permettant d'avoir accès à la liste à jour des personnes nommées :

liste des personnes qualifiées.pdf-haut-rhin.fr

POUR NOUS CONTACTER

Pour nous joindre : **03 89 27 04 01**
demander le Pôle Parentalité et Insertion

POUR ARRIVER JUSQU'A NOUS

Adresse : association Résonance - Centre Maternel :
76 Route de Neuf-Brisach - 68000 COLMAR

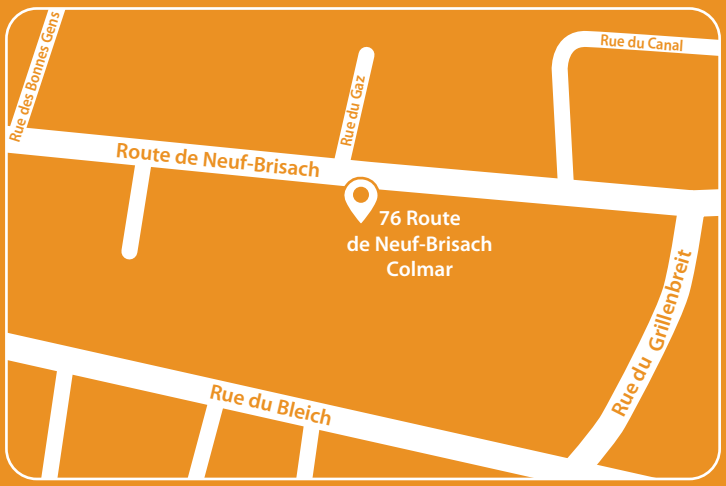

LIGNES DE BUS

Depuis le centre ville
LIGNES 20, 21 et 1

MW-CRÉATION - CM - V1